

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

(article L621-30 du code du patrimoine)

Atelier Mattelon

Monument historique inscrit le 15 mars 2013
10 rue Richan, 69004 LYON



Jardin Rosa Mir

Monument historique inscrit le 24 décembre 1987
83 grande rue de la Croix-Rousse, 69004 LYON



Eglise Saint-Denis-de-la-Croix-Rousse

Monument historique inscrit le 20 mai 1986
4 rue Jacques-Louis Hénon, 69004 LYON



RAPPORT DE PRÉSENTATION

1) Localisation

a) Atelier Mattelon

L'Atelier Mattelon est situé sur le plateau de la Croix-Rousse sur un îlot délimité par les rues Célu, Belfort, Richan et la place du commandant Arnaud. Implanté au 10 de la rue Richan, l'atelier se situe au deuxième étage de l'immeuble.

b) Jardin Rosa Mir

Le jardin Rosa Mir est implanté sur un étroit terrain de 360 m² situé derrière les immeubles de la Grande rue de la Croix-Rousse. Ce petit jardin s'ouvre sur une cour intérieure.

c) Eglise Saint-Denis

L'église Saint-Denis-de-la-Croix-Rousse est située au 4 de la rue Hénon proche de la Grande rue de la Croix-Rousse, séparée par une fine frange bâtie.

2) Historique et description

a) Atelier Mattelon

Sont inscrits au titre des Monuments historiques l'ensemble des façades et toitures de l'immeuble situé 10 rue Richan à Lyon 4^{ème} arrondissement (y compris celles de la cage d'escalier et de l'atelier mécanique situé dans la cour), ainsi que l'atelier du 2^{ème} étage en totalité.

L'immeuble a été construit en 1841 et surélevé en 1878 par Millan, tisseur en soie, le portant ainsi à 16 mètres de hauteur. Il est acheté en 1939 par Georges Mattelon dont la famille est toujours propriétaire aujourd'hui. L'atelier de tissage du 2^e étage abrite quatre métiers à bras, un ourdissoir, un rouet et divers outils classés au titre des Monuments historiques. Entre 1948 et 1950, est aménagé un nouvel atelier avec des métiers mécaniques dans la cour de l'immeuble en rez-de-chaussée. En 1975, Georges Mattelon prend sa retraite mais continue à faire fonctionner l'atelier avec l'association « Soierie vivante ». Il s'agit d'un des derniers ateliers familiaux de tisseurs de soie, survivance de l'industrie à domicile de la « Fabrique lyonnaise ».

La façade sur rue orientée au nord possède quatre niveaux et quatre travées. Le rez-de-chaussée aujourd'hui affecté à un commerce en location, se compose d'une entrée et de trois larges baies. La façade est revêtue d'un enduit rouge-brun. Les percements occupent une grande part de la façade les baies sont larges et soulignées par des encadrements droits. L'entrée de l'immeuble donne sur une cour dallée qui conduit à un escalier droit desservant l'ensemble des étages. Dans la cour intérieure, sous une toiture en sheds, se trouve l'atelier des métiers mécaniques installé par Monsieur Mattelon après-guerre.

L'immeuble protégé présente des situations de co-visibilité restreintes par les perspectives des rues attenantes et des îlots environnants.

b) Jardin Rosa Mir

Est inscrit au titre des Monuments historiques l'intégralité du jardin Rosa Mir.

Jules Senis Mir, habitant de la Croix-Rousse d'origine espagnole, s'installe à Lyon en 1939 et se lance alors dans la réalisation d'un jardin extraordinaire de 1957 à 1983, à la mémoire de sa mère. Dans un terrain pris entre 2 immeubles, il réunit des matériaux hétéroclites pour édifier son jardin qu'il ne cesse d'embellir.

Le jardin est en étage sur la cour, il est fermé par une façade recouverte des mêmes matériaux que ceux utilisés pour le jardin. L'accès se fait par un petit escalier. Organisé symétriquement autour d'une allée étroite, il comprend de chaque côté 3 travées. Tous les éléments architecturaux, façades, murs latéraux, maisonnettes, portiques et colonnes sont recouverts de différents matériaux (cailloux, galets, coquillages St Jacques, huîtres, éclats de faïence...). Des vasques et des constructions diverses emplissent l'espace, et les rares morceaux de terrain nus sont plantés de rosiers, bégonias, cactus et pétunias (300 plantes).

Le jardin, clos par définition, présente des situations de co-visibilité extrêmement réduites.

c) Eglise Saint-Denis

Est inscrit au titre des Monuments historiques l'intégralité de l'église Saint-Denis-de-la-Croix-Rousse.

Les Augustins ont été établis à la Croix-Rousse par l'archevêque de Lyon, Denis de Marquemont en 1628. Les travaux de l'église Saint-Denis débutent en 1629, pour une consécration en 1714. Après la Révolution française, l'église est devenue paroissiale, mais l'étendue du territoire de la paroisse implique des travaux d'agrandissement. C'est Monsieur Chenavard, architecte lyonnais, qui voit son projet approuvé. Les travaux débutent en 1833, et seront continués par son successeur, Joseph de Forest, dont le projet ne sera pas totalement réalisé.

L'église présente un plan basilical avec une nef centrale flanquée de bas-côtés. La travée de chœur se termine par une abside semi-circulaire, et deux absidioles ferment les bas-côtés. La nef comprend six travées, où de lourds piliers supportant les arcades la séparent des bas-côtés. Une corniche saillante marque le départ des voûtes. Une voûte en plein-cintre est décorée de caissons - bois et lattes recouverts d'un enduit de plâtre. Les bas-côtés sont percés de baies en plein-cintre. Une coupole à ciel ouvert recouvre la travée du chœur. Le clocher du XVIIIème siècle appartenant à l'ancienne église est bâti à l'angle, perpendiculairement à la façade occidentale de l'église actuelle. De plan carré sur trois niveaux, il est couvert d'un dôme avec lanterne surmonté d'une croix, est percé au rez-de-chaussée d'une porte de sortie du chœur.

Le clocher de l'église, mais également le contexte bâti immédiat formant l'écrin urbain de l'édifice public présente des co-visibilités et co-sensibilités à prendre en compte.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de périmètre délimité des abords autour des trois monuments susvisés s'appuie sur les points suivants :

L'atelier Mattelon, le jardin Rosa Mir et l'église Saint-Denis se situent tous trois au cœur du quartier « canut » de Lyon, célèbre pour son histoire intimement liée à la soierie. Du fait de leur proximité et de leur même écrin paysager et historique, un seul PDA pour les trois éléments est proposé. L'urbanisation par les anciens lotissements canuts, l'armature ancienne de la grande rue de la Croix-Rousse, ainsi que le tènement de l'hôpital représentent des valeurs urbaines et architecturales fortes à préserver pour valoriser les Monuments historiques en question.

En revanche, sur les franges ouest, nord et est de ce quartier, s'est développée une récente urbanisation datée du XXème siècle n'entretenant pas aujourd'hui de lien historique, urbain ou patrimonial avec les différents monuments. Ces mêmes franges ne devraient pas subir de profondes mutations pouvant porter atteinte aux abords du quartier et de ses immeubles protégés. Le champ de visibilité se trouve par ailleurs restreint suivant la distance et la topographie du quartier. Seul les cônes de vue du début de la rue Hénon et de la place de croix de bois donnant sur le clocher de l'église sont préservés dans le PDA. En outre, ces franges bâties possèdent pour certaines des qualités architecturales co-sensibles avec les monuments historiques.

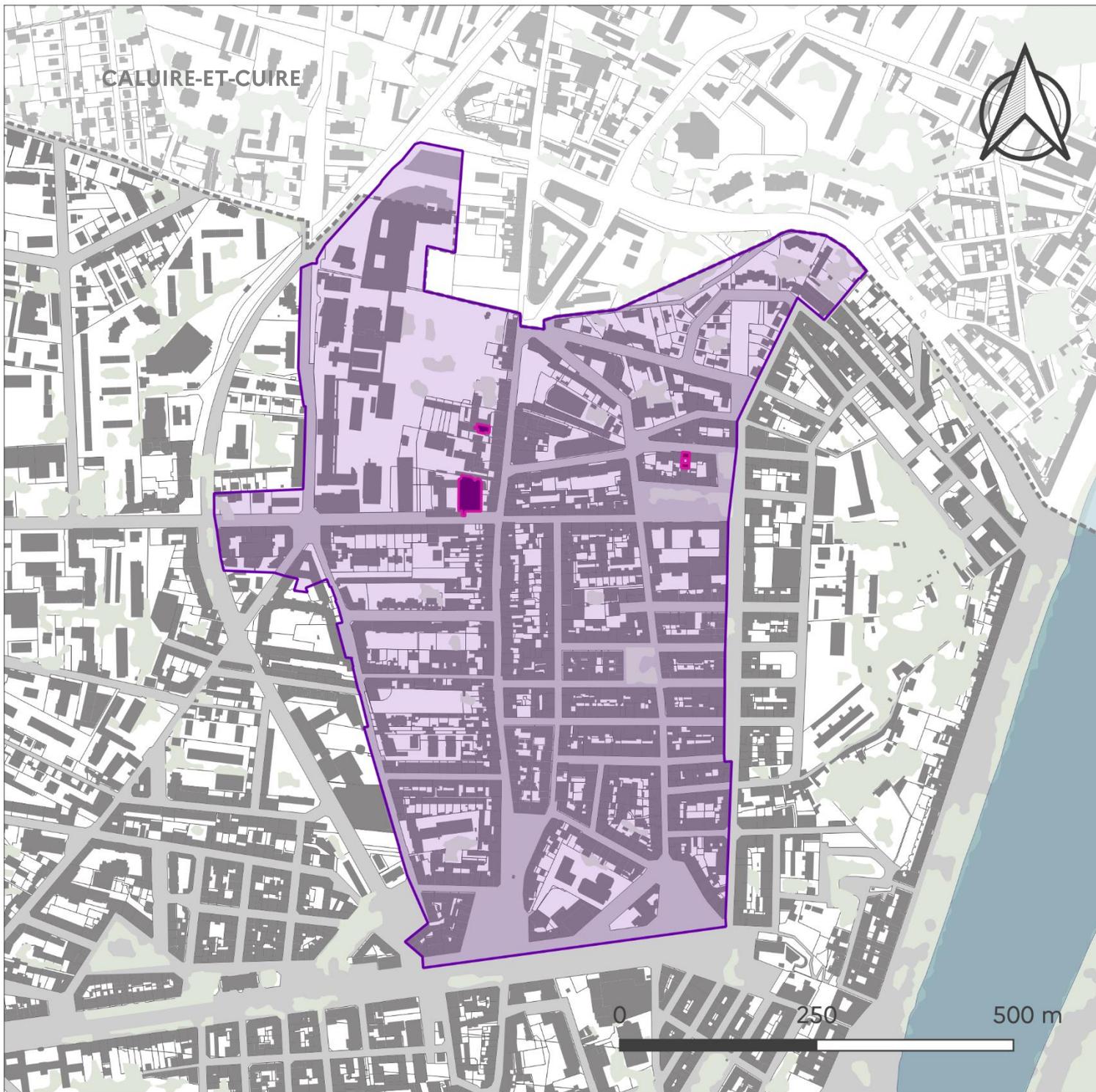
En complément du terrain limitant la co-visibilité, la frange sud excédant le PDA se trouve protégée au titre des « Sites patrimoniaux remarquables », une protection du secteur immédiat adaptée à l'échelle architecturale et urbaine et paysagère dotée d'un plan de gestion. De même pour la frange est, comprise dans le site inscrit du « Centre historique de Lyon », au titre du code de l'environnement, la protection étant effective depuis le 10 octobre 1979.

L'atelier Mattelon, le jardin Rosa Mir et l'église Saint-Denis formant une réelle cohérence de par leur contexte paysager, historique et patrimonial, le PDA sera restreint au quartier historique canut du plateau de la Croix-Rousse.

L'architecte des bâtiments de France,



Christophe MARGUERON



CALUIRE-ET-CUIRE

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES NOUVEAU PÉRIMÈTRE

ATELIER MATTELON

10 rue Richan, 69004 LYON

Monument historique inscrit le 15 mars 2013

JARDIN ROSA MIR

83 grande rue de la Croix-Rousse, 69004 LYON

Monument historique inscrit le 24 décembre 1987

EGLISE SAINT-DENIS DE LA CROIX-ROUSSE

4 rue Jacques-Louis Hénon, 69004 LYON

Monument historique inscrit le 20 mai 1986

LÉGENDE

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  Périmètre de protection des 500 mètres
-  MH inscrit

CALUIRE-ET-CUIRE



PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES TOUTES PROTECTIONS

ATELIER MATTELON

10 rue Richan, 69004 LYON

Monument historique inscrit le 15 mars 2013

JARDIN ROSA MIR

83 grande rue de la Croix-Rousse, 69004 LYON

Monument historique inscrit le 24 décembre 1987

EGLISE SAINT-DENIS DE LA CROIX-ROUSSE

4 rue Jacques-Louis Hénon, 69004 LYON

Monument historique inscrit le 20 mai 1986

LÉGENDE

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  Périmètre de protection des 500 mètres
-  MH inscrit
-  Site patrimonial remarquable
-  Site inscrit

0 250 500 m